

République Française  
Département de l'Aisne  
Arrondissement de Soissons

**COMMUNE DE BRAINE**

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2023**

Date de la convocation : 08 NOVEMBRE 2023

Date d'affichage : 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de François RAMPELBERG, Maire.

**Présents** : François RAMPELBERG, Jean PONS, Nathalie MUSSOT, Gérard LAINÉ, Odile VANDENBROUK, Marie-Claude LAINÉ, Nicole GUIDET, Sylvie GRÜN, Hervé ONYSZKO, Jacky IGNATE, Florian RAYAUME.

**Absents excusés** : Martine TORLET, Alain LEMAITRE.

**Absents non excusés** : Stéphane WEBER, Marie-Thérèse GIRARD, Freddy LHERMINE.

**Représentés** : Patrick PETITJEAN à François RAMPELBERG, Marie-Christine BROT à Marie-Claude LAINÉ, Céline NAUDIN à Odile VANDENBROUK.

**Secrétaire** : Monsieur Gérard LAINÉ a été nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

-----  
Le quorum (plus de la moitié des 19 membres), atteint, la séance est ouverte.  
-----

**APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2023**

Le procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2023 a été arrêté à l'unanimité.

## **ORDRE DU JOUR**

- 1 - RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS – CCVA.
- 2 - RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT – CCVA.
- 3 - ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2022.
- 4 - RECENSEMENT DE LA LONGUEUR DE VOIRIE CLASSEE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL.
- 5 - ACHAT DES PARCELLES A526 – A646 – C607 - D67 – D76 – D101 – D103 – D104 – D112 – D113 – D926 – D936 – D937 – D945 – D1546 ET ZB7.
- 6 - DESIGNATION DU RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE DE L'ÉLU LOCAL.
- 7 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX DE PERSONNEL – MULTI-ACCUEIL « L'ARBRE ENCHANTE » DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE L' AISNE (CCVA).
- 8 - MISE A DISPOSITION D'UN LOGEMENT COMMUNAL – 81 RUE DU MARTROY – CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.
- 9 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – ASSOCIATION « LES AMIS DE L'ABBATIALE SAINT-YVED DE BRAINE ».
- 10 – QUESTIONS DIVERSES.

---

### **DELIBERATION N°73-2023 - RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS – CCVA**

Après discussion, le Conseil Municipal prend acte de ce rapport, qui est tenu à la disposition des usagers.

### **DELIBERATION N°74-2023 - RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT – CCVA**

Après discussion, le Conseil Municipal prend acte de ce rapport, qui est tenu à la disposition des usagers.

**DELIBERATION N°75-2023 - ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2022**

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
11	3	14	0	0	0

**DELIBERATION N°76-2023 - RECENSEMENT DE LA LONGUEUR DE VOIRIE CLASSEE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
11	3	14	0	0	0

**DELIBERATION N°77-2023 - ACHAT DES PARCELLES A526 – A646 – C607 - D67 – D76 – D101 – D103 – D104 – D112 – D113 – D926 – D936 – D937 – D945 – D1546 ET ZB7**

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
11	3	14	0	0	0

**DELIBERATION N°78-2023 - DESIGNATION DU RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE DE L'ÉLU LOCAL**

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
11	3	14	0	0	0

**DELIBERATION N°79-2023 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX DE PERSONNEL – MULTI-ACCUEIL « L'ARBRE ENCHANTE » DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE L' AISNE (CCVA)**

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
11	3	14	0	0	0

**DELIBERATION N°80-2023 - MISE A DISPOSITION D'UN LOGEMENT COMMUNAL – 81 RUE DU MARTROY – CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
11	3	14	0	0	0

**DELIBERATION N°81-2023 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – ASSOCIATION « LES AMIS DE L'ABBATIALE SAINT-YVED DE BRAINE »**

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
11	3	14	0	0	0

## QUESTIONS DIVERSES

Le Maire donne lecture de la question écrite posée par Monsieur Alain LEMAITRE, absent excusé à cette réunion : « *Pouvons-nous avoir des informations sur la mise en place des dispositions sur la gestion des déchets compostables ? Bacs ? Enlèvements réguliers ? Que dit la CCVA qui détient cette compétence ?* ».

Le Maire laisse la parole à Madame Marie-Claude LAINÉ qui précise à l'Assemblée que ce point est mis à l'ordre du jour du conseil communautaire de la CCVA prévu le 16 novembre 2023, par conséquent il faut attendre que les délégués expriment leur vote sur cette délibération.

Le Maire informe l'Assemblée que suite à la tempête du 2 novembre 2023, il a pris un arrêté interdisant l'accès au Domaine du bois de la Folie, cet arrêté a été prolongé jusqu'au 20 novembre 2023 inclus.

Monsieur Jean PONS remercie les services administratifs et techniques de la Commune ainsi que les élus pour leur participation à la cérémonie du 11 novembre 2023 et à la préparation du repas qui a suivi cette cérémonie.

Le Maire informe que lors de ce repas, il a pu échanger avec l'Ambassadeur du Danemark pour la cérémonie du centenaire du cimetière militaire danois prévue le 15 juin 2024. Cet évènement sera organisé avec l'Ambassade du Danemark, la Commune d'HADERSLEV et la Commune de BRAINE. Une inhumation du soldat danois est prévue sur la nécropole de BRAINE, par contre ce sera certainement un évènement réservé.

Monsieur Hervé ONYSZKO demande si le SMISS a été prévenu de la décision prise en « Toutes Commissions ».

Le Maire répond que ses services n'ont pas encore rédigé le courrier, ce sera fait cette semaine.

Madame Nathalie MUSSOT informe l'Assemblée qu'une distribution « Toutes boîtes aux lettres » est prévue le week-end du 25 novembre 2023. Cette distribution concerne un flyer pour la zone « 30 » et l'extension de cette zone, le concert « Nicoletta » ainsi qu'un questionnaire sur la loi pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Elle sollicite la participation des élus pour la cérémonie du 18 novembre 2023 : 1 naissance = 1 arbre. Compte-tenu des conditions climatiques, elle aimerait qu'un cheminement soit prévu par les services techniques (paille, planches, ...).

Monsieur Jacky IGNATE informe l'Assemblée qu'il participera à l'Assemblée générale de la Pétanque qui est prévue le 25 novembre 2023 et qu'il va être à nouveau sollicité pour le préau de l'école.

Le Maire lui demande de les informer que l'étude de faisabilité pour la cantine scolaire qui comporte la création d'un préau est en cours. De ce fait, ils sont obligés de patienter le temps de cette réalisation.

Monsieur Jacky IGNATE informe que le prochain conseil d'administration du Foyer Rural est prévu le 30 novembre 2023, il sera présent.

Le Maire informe l'Assemblée que la date des vœux aux personnalités est fixée le lundi 22 janvier 2024 à 19 h 00 au Foyer Rural. La date des vœux pour le personnel n'est pas encore déterminée.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide que l'éclairage public sera interrompu totalement l'été du 15/05 au 31/08 et sera coupé de 23 h 00 à 6 h 00 au lieu de 22 h 00 à 6 h 00 du 01/09 au 14/05 tous les jours de la semaine. Par conséquent, l'arrêté n° 170/2022 en date du 12 octobre 2022 sera modifié. Cette modification sera effective à compter du 20 novembre 2023.


-----  
La séance est levée à 20 h 05.

Le Secrétaire de Séance,



Gérard LAINÉ

Le Maire,



François RAMPÉLBERG